

Christophe BOUILLON
Député de Seine-Maritime

Monsieur Norman Gourrier
Secrétaire général SNCL
13 avenue de Taillebourg
75011 Paris

Paris, le 19 février 2020

Nos réf. : CB/MHO
Dossier suivi par MHO

Copie adressée à :
Monsieur Denis Roynard, Président du SAGES
Monsieur Jean-Baptiste Verneuil Président du SIES

Monsieur,

J'ai pris lu avec attention votre courrier du 12 février dernier concernant vos inquiétudes sur la réforme des retraites actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale.

J'observe d'abord que le système des retraites actuel, bien qu'imparfait et perfectible, protège mieux qu'ailleurs nos concitoyens de la pauvreté. En France, 7,3 % de retraités sont menacés de pauvreté alors que le taux atteint 14,9 % dans l'Union Européenne. Je remarque également que le régime universel annoncé depuis le début par le gouvernement se transforme peu à peu en un système avec des régimes spécifiques, ce qui revient aux régimes spéciaux que souhaitait supprimer la majorité. Ainsi, les militaires, pilotes, médecins, avocats conserveront un régime dit « spécifique », c'est-à-dire spécial, avec une caisse propre. Alors pourquoi pas les autres ?

La situation des professeurs que vous citez en exemple est frappante. Le Syndicat National des enseignements de Second degré (SNES-FSU) a d'ailleurs calculé le montant nécessaire chaque année pour anticiper la baisse des pensions et compenser par une augmentation des salaires des enseignants. Il faudrait adopter une loi de programmation sur 15 ans (ce qui serait inédit) prévoyant un budget annuel de 500 millions, pour un coût estimé à 10 milliards ! Lorsqu'on sait que ce gouvernement refuse depuis plusieurs mois d'augmenter les enseignants, l'interrogation sur la capacité à tenir cette promesse semble tout à fait légitime.

D'autre part, je m'interroge également sur la vision du débat parlementaire portée par l'exécutif. Un texte à trous a été présenté en commission et maintenant en séance publique à l'Assemblée Nationale. En effet, les dispositions portant sur le financement du nouveau système de retraite sont méconnues puisque la conférence de financement pour assurer l'équilibre du système des retraites rendra ses conclusions, à priori, fin avril.

A l'instar de votre syndicat, je fustige la méthode d'ensemble utilisée par le gouvernement. Le groupe socialiste et moi-même sommes opposés à ce projet. Nous serons particulièrement déterminés pour faire entendre une autre voix et faire des propositions dans le sens de plus de justice sociale au cours des débats qui se dérouleront dans l'hémicycle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Député,



Christophe BOUILLON